

de Gap et leurs boutiques dans la rue Tupin et les rues environnantes : on leur donnoit le sobriquet de *Bizouards*.

On trouve dans les notes manuscrites d'Adamoli 1738 (à la bibliothèque du palais Saint-Pierre), que Camille Perrichon, prévost des marchands recomposa les règlements sur la fabrique des étoffes de soie et les fit passer par arrêt du Conseil en 1737, malgré de vives oppositions. Cette nouvelle refonte des anciens règlements, élevoit extrêmement la petite fabrique pour écraser la grande. Mais en 1744 M. Claret de la Tourette, prévost des marchands depuis 1740, à la pressante sollicitation des fabricants d'étoffes riches, fit réformer les règlements de 1737 et obtint un autre arrêt du Conseil qui élevoit trop les gros marchands et écrasoit absolument les petits. C'est ce qui les fit révolter au mois d'aoust 1744 et occasionna de fâcheuses suites en 1745. Cette année le comte de Lautrec vint commander dans la ville avec sept bataillons et douze escadrons. Il y eut environ trente banqueroutes.

Environ trois cents ouvriers taffetatiens furent en députation implorer la protection de MM. les Comtes de Saint-Jean. A leur arrivée on assembla le Chapitre et M. le comte de Dortans (1), fut chargé de leur dire sur le parvis de l'église où ils étoient assemblés, que son noble Chapitre écrivoit au Roi en leur faveur et feroit son possible pour leur faire rendre justice, les ouvriers par reconnaissance vouloient le faire échevin.

« Ceci n'est point une plaisanterie (dit Adamoli), je m'y trouvai presque par hazard, il est vrai que ces ouvriers

---

(1) Jean-François de Dortans, chanoine, comte de Lyon, de 1712, fils de Jean-François de Dortans et de Marie de Condry.